quelques intimes que j'ai mis au courant, et dont quelques uns se proposent de suivre mon exemple.

Je n'aimerais pas à voir paraître mon nom dans vos circulaires, mais vous pourrez vous en servir privément auprès des personnes avec lesquelles vous êtes en pourparlers au sujet d'un traitement.

Avec mes meilleurs souhaits

Je demeure

Votre dévoué serviteur,

Montréal 19 juillet 1898.

Monsieur J. B. Lalime,

De la " DIXON CURE CO.

Monsieur,

n

ns

g.

ur

15

is

r.

la

0-

 $\mathbf{n}\mathbf{t}$

ais tés uis

a "

et

ou-

us-

au-

rop

ois

XUE

eilj'ai

oien

oon

rgie

ute-

ési-

uite

i ce

t de

Vous me demandez de vous dire quel effet le remède "Dixon" a produit en moi et si je suis toujours bien. Je suis heureux de pouvoir vous dire que je me sens parfaitement guéri de mon penchant irrésistible à l'intempérance. En effet, depuis plusieurs années je ne passais guère une semaine ou un mois, sans m'abandonner à l'usage immodéré des liqueurs enivrantes, et cela pendant plusieurs jours de suite.

Et maintenant, depuis que j'ai suivi votre traitement, c'est-à-dire depuis près de trois mois, je n'ai pas pris une goutte de liqueur forte; quoique je me sois trouvé dans l'occasion plus d'une fois, je n'en ai pas éprouvé le désir; tandis qu'autrefois c'était chez moi comme une rage de boire, je ne pouvais y ré-